MONTREUX RIVIERA®
Taxe de séjour

Riviera et Villeneuve
taxedesejour@montreux.ch

Aux Municipalités des Communes
membres de la Commission
intercommunale de la taxe de séjour de
la Riviera et de Villeneuve

Montreux, 15 juin 2016

Rapport de gestion 2015– comptes 2015

Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 15 juin 2016, la Commission intercommunale de la Taxe de séjour de la Riviera et de Villeneuve a validé les comptes 2015 dont nous vous faisons parvenir une copie en annexe selon l'article 22 du règlement en vigueur.

A l'issue de l'exercice 2015, la Commission intercommunale de la taxe de séjour a dégagé un excédent de CHF 294'657.33 pour des charges totales de CHF 4'257'356.63 et des produits de CHF 4'552'013.96. Par rapport au budget 2015, les charges sont supérieures de CHF CHF 122'356.63 aux prévisions et les produits présentent une augmentation de CHF 417'013.90, essentiellement dus aux produits antérieurs et plus précisément à une campagne de relance pour les taxes sur les résidences secondaires de Montreux.

Les charges 2015, bien contrôlées, reflètent néanmoins un développement continu, année après année, de l'engagement financier de la CITS pour l'accueil des hôtes de la Riviera et de Villeneuve. CHF 1'477'945.65 ont été versés pour les différentes animations et 1'061'064.91 pour les coûts liés à la distribution de la Montreux Riviera Card.

Les associations d'intérêts et sociétés de développement des différents villages et communes de la Riviera ont perçu CHF 180'000.00 de subsides fixes et variables en 2015, soit une augmentation de 12,5%.

Dans le cadre du projet de développement de la destination des Pléiades, la CITS a décidé de participer, à hauteur de CHF 150'000.00, aux frais d'aménagement du site et en particulier à celui du point d'informations aux touristes.

L'excédent dégagé en 2015 a été attribué au fonds de réserve générale pour le montant de CHF 144'657.33 et au 50ème anniversaire du Montreux Jazz Festival pour CHF 150'000.00.

La Commission intercommunale de la Taxe de séjour s'est réunie à 4 reprises durant l'année 2015 pour assurer la bonne gestion de l'exploitation de la taxe de séjour.

Pour toute question relative au rapport des comptes, nous restons volontiers à votre disposition.

Recevez, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE LA TAXE DE SEJOUR

Lyonel Kaufmann
Président

Annexes mentionnées